
 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)

 8 mars 2024

 8 documents

REVUE DE PRESSE DU 2 AU 8 MARS 2024

1



Bonnetable - L'association culturelle dresse son calendrier

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 7 mars 2024

2



Bonnetable - Le conseil municipal valide les zones d'accélération des énergies renouvelables

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 7 mars 2024

3



Bonnetable - Mazagran organise son carnaval samedi

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 6 mars 2024

4



Bonnetable - Born To Gaz loue une moto pour des séances de roulage

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 6 mars 2024

5



Des confitures faites avec amour

Ma Ville, mercredi 6 mars 2024

6



Sarthe édition - La faïencerie de Bonnetable dans La Vie mancelle

Quotidien Ouest-France, mercredi 6 mars 2024

7



Bonnetable - Pour Bonnetable, "une fermeture de classe serait dramatique"

actu.fr, dimanche 3 mars 2024

8



Bonnetable - Après 3 000 entrées en 2023 le festival la Bonn'Zik revient cet été

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 2 mars 2024

Bonnétable - L'association culturelle dresse son calendrier

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 7 mars 2024, 164 mots

Vendredi, la salle Saint-Sulpice accueillait l'assemblée générale de l'association culturelle, en présence de Jean-Claude Pizy, le président, ainsi qu'une quarantaine de membres et plusieurs élus.

En préambule, le président a rendu hommage à Roger Guérin, récemment disparu, qui a œuvré très longtemps au sein du comité.

Le bureau a récapitulé les manifestations de l'année écoulée : Chroniques locales, soirée franco-allemande, concerts... Sans oublier les Automnales, événement « **incontournables, tant par le nombre de peintre** » que par le nombre de visiteurs : 1 200 cette année.

Au niveau finances, plusieurs subventions ont permis de faire un bilan peu déficitaire.

Les projets de l'année ont été abordés, dont la venue de Ginette Kolinka, rescapée des camps de concentration. La journée des peintres aura lieu lors de la Fête du potager, le 2 juin. La salle d'exposition, rue du Maréchal-Joffre, est en cours de travaux et devrait être fonctionnelle en fin d'année.

Contact. Page Facebook Association culturelle intercommunale à Bonnétable.



L'association culturelle a tenu son assemblée générale, vendredi. © Ouest-France

Bonnétable - Le conseil municipal valide les zones d'accélération des énergies renouvelables

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 7 mars 2024, 441 mots

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont approuvé les zones d'accélération des énergies renouvelables. Marie-Laure Pléver, maire de la commune, a présenté les zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi du 10 mars 2023 sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Pour garantir une prise de décision éclairée et démocratique, une réunion publique a été organisée le 15 janvier dernier à la salle Mélusine, où tous les citoyens ont eu l'opportunité de contribuer et de partager leurs idées.

Agrivoltaïque et panneaux photovoltaïques privilégiés

Ces zones d'accélération ont été soigneusement étudiées et présentées à la commission d'aménagement de la Ville le 12 février dernier. Elles couvrent une superficie totale de 42,8 ha de parcelles, excluant les projets éoliens mais privilégiant les installations agrivoltaïques et les panneaux photovoltaïques au sol.

Ces zones comprennent sept sites stratégiquement sélectionnés : un terrain de 2,7 ha, situé chemin du Thym, derrière le cimetière d'Aulaines ; un terrain de 1,7 ha, rue de Rosay, parcelle acquise par la municipalité en début de mandat ; l'ancienne décharge sur la route de Saint-Célerin, couvrant une parcelle de 1,3 ha ; l'ancienne scierie, occupant 3,7 ha ; un projet d'agrivoltaïque envisagé par un porteur de projet, route de Courcemont, sur près de 8 ha ; un autre projet porté par un agriculteur à la limite des deux communes, Bonnétable et Roupperoux-le-Coquet, sur une surface de plus de 17 ha ; et un dernier projet au lieu-dit Le Grand-Houx (Les Vergers d'Aulaines), sur près de 8 ha.

Guillaume Mautin, adjoint en charge de l'urbanisme, a tenu à souligner que « la présence de panneaux solaires ne sera pas systématique dans toutes les zones identifiées. Cependant, leur présence sera encouragée sur les sites définis. »

D'autres candidatures encore possibles

Lors de la séance, Thierry Bottras, élu de l'opposition, a souhaité des précisions : « Si d'autres propriétaires sont intéressés, est-il encore possible de faire entrer de nouveaux terrains dans le schéma ? ». Marie-Laure Pléver a répondu que « de nouveaux projets ne seraient pas exclus, mais les propriétaires devraient réétudier l'ensemble du schéma. »

Guillaume Mautin a renchéri en spécifiant que « tout nouveau projet en dehors du schéma établi devrait être approuvé par un comité de projet, un processus potentiellement plus long mais réalisable. »

Avant de passer au vote, le maire a proposé une mesure additionnelle : « Que toute la commune soit potentiellement concernée par des panneaux photovoltaïques en toiture, sous réserve de certaines exclusions et de l'approbation de l'architecte des Bâtiments de France. » À l'unanimité, le conseil municipal a validé la transmission de la cartographie de ces zones aux autorités compétentes.

Prochain conseil municipal le 11 mars



Le conseil entérine les zones d'accélération. © Le Maine Libre

Bonnétable - Mazagran organise son carnaval samedi

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 6 mars 2024, 128 mots

Ce samedi 9 mars, le centre social Mazagran de la communauté de communes Maine Saosnois, en partenariat avec les commerçants, organise son carnaval à Bonnétable. L'événement, qui a su égayer la ville depuis près d'une quinzaine d'années, s'adresse à tous, petits et grands.

Dès 14 heures, rendez-vous au centre Mazagran où les enfants désireux de se parer de couleurs et de paillettes pourront se faire maquiller. À 15 heures, départ du défilé accompagné de la joyeuse troupe Batuc'amalice, dont les rythmes entraînants résonneront dans les rues du centre-ville.

À 16 heures, une cinquantaine d'enfants du centre de loisirs, épaulés par une dizaine d'animateurs débordant d'enthousiasme, présenteront un mini-spectacle préparé et répété durant les vacances scolaires.

Enfin, après cette représentation, un goûter sera offert place de la sirène.

Bonnétable - Born To Gaz loue une moto pour des séances de roulage

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 6 mars 2024, 261 mots

L'association Born To Gaz créée par Mélanie et Jonny Leguay avec une bande d'amis de Bonnétable est entrée dans la cour des grands après plusieurs années d'apprentissage.

Aujourd'hui Born To Gaz profite d'une bonne notoriété dans le milieu de la compétition motocycliste et n'hésite pas à partager sa passion.

Il reste deux places pour les séances de mi-mars

Le chargé de communication Franck Bourdé est ravi de l'essor de l'équipe «: « On s'est fait connaître en courant la course mythique des 23 h 60 et nous faisons des séances de roulage notamment sur la piste du circuit international de karting de l'ACO – Automobile Club de l'Ouest – au Mans et nous proposons la location d'une moto 125 cm³ à ceux qui souhaitent découvrir notre sport. Toutefois, il faut que la personne soit titulaire du permis moto ou du CASM (Certificat d'aptitude au sport moto) ».

Cette moto dédiée à la découverte est une Honda CBR, il reste deux places pour les séances du 16 et du 17 mars. On fait les choses avec sérieux : « Les gens sont là pour apprendre alors une équipe de pilotes les guide, conseille et analyse les séances de trente minutes. On propose trois heures de roulage par session de vingt à trente minutes » ». Born To Gaz qui s'est classé 8^e des 23 h 60 en 2023 (16^e en 2022) possède de bons arguments pour développer le sport moto.

Contact : 06 41 83 04 75 ou 06 13 12 33 08.



La moto de la Team aux couleurs d'Anaïs (association Princesse Anaïs de Thorigné-sur-Dué). © Le Maine Libre

Des confitures faites avec amour

Ma Ville, mercredi 6 mars 2024, 487 mots

Dans la Sarthe, Corinne Fiorilla et Fabien Meignan de l'entreprise La fée confiture, ainsi qu'Amélie Corvaisier de La ferme de la Métairie ont mis à profil leur amour des produits du terroir pour confectionner des confitures d'exception. La rédaction est allée à la rencontre de ces artisans confituriers au savoir-faire ancestral.

C'est sur le marché des Jacobins, une semaine sur deux le vendredi et dimanche matin, que Corinne Fiorilla, 43 ans, et Fabien Meignan, 40 ans, de « La Fée confiture » viennent vendre leurs savoureuses productions artisanales. Rhubarbe-vanille-bourbon, coings-gingembre, poires-cannelle... sont quelques exemples de saveurs que les artisans confituriers proposent depuis bientôt trois ans.

Une aventure fruitée qui a débuté sous l'impulsion de Corinne. « Ma femme faisait du maraîchage bio, elle transformait ses invendus en conserverie. La vie a fait qu'elle a dû arrêter le maraîchage et se concentrer sur la transformation des fruits », retrace Fabien Meignan.

« Une optique d'anti-gaspillage »

Plus qu'une madeleine de Proust, la confection de ces douceurs sucrées est, pour la Sarthoise, l'histoire d'une transmission entre générations.

« C'est une passion pour ma femme, originaire de région parisienne, qui remonte à loin. Depuis toute petite, avec ses grands-parents, elle venait en vacances dans la Sarthe. Son grand-père la promenait dans une brouette au milieu des vergers. Quand elle rentrait, sa grand-mère était derrière les fourneaux pour transformer ses fruits en confiture. Un rituel qui a perduré avec sa maman ».

C'est depuis leur laboratoire installé à Bonnétable que le couple récupère aujourd'hui les fruits invendus auprès de producteurs français, locaux pour la plupart, pour les recycler « dans une optique d'anti-gaspillage », souligne le Sarthois.

Dans les règles de l'art

Aux côtés de recettes traditionnelles de pommes, de bananes ou encore de fraises et d'abricots, les confituriers ont imaginé des « associations plus originales et des recettes dans l'ère du temps, moins sucrées, tout en restant dans la réglementation des confitures. »

Pour Corinne et Fabien, fidèles à l'adage « C'est dans les vieux pots qu'on fait les meilleures confitures ! » une confiture se confectionne dans les règles de l'art, à l'ancienne. Pour cela, « Il faut déjà choisir le bon fruit, la bonne variété, à la bonne maturité et choisir le bon sucre. Nous, on travaille avec du sucre de canne blond bio. Puis utiliser les bonnes bassines en cuivre, où l'on met trois kilos de fruits maximums pour maîtriser la cuisson. Et il y a aussi beaucoup de savoir-faire et d'expérience pour faire un vrai bon produit », confie l'artisan. « Ensuite, il faut que ça crée de l'émotion chez les gens quand ils vont la goûter. Quand on fait une confiture, on va chercher à faire remonter un souvenir ou créer le plaisir. »

Un produit artisanal qui inspire bon nombre de commerçants locaux. Julien Herman, la pâtisserie l'Osier, la boutique Fromage & ses amis ou encore le restaurant l'Auberge de Bagatelle leur font confiance.

Julie Marchand



Fabien Meignan vend ses produits sur le marché des Jacobins. © J.M.

Sarthe édition - La faïencerie de Bonnétable dans La Vie mancelle

Quotidien Ouest-France, mercredi 6 mars 2024, 179 mots

Le nouveau numéro de *La Vie mancelle et sarthoise* vient de sortir. Ce numéro de mars met à l'honneur la faïencerie de Bonnétable.

Coup de projecteur également sur la maison Prunier, charcuterie familiale et dynastie d'entrepreneurs. On apprend aussi que les ateliers Bollée ont connu des grèves massives en 1906. En trois pages, l'article reprend tout l'historique de cet événement social.

Il est aussi question de l'institution mancelle le Bon Pasteur destinée à l'accueil des femmes et des jeunes filles.

Le numéro invite ensuite à une petite balade du côté de Mareil-en-Champagne, pour découvrir son milieu naturel et ses richesses patrimoniales. Un dossier est également consacré à Émile Loubet, président de la République, pour sa visite officielle au Mans en 1902. Enfin, on en apprend un peu plus sur le quartier d'Isaac au Mans, quartier des eaux, avec son aqueduc romain, son château, sa ferme et sa maison des pompes.

La Vie mancelle et sarthoise, n° 482, mars 2024, 6,80 €.



Dans ce nouveau numéro, cinq pages sont consacrées à la faïencerie de Bonnétable. © Ouest-France

Bonnétable - Pour Bonnétable, "une fermeture de classe serait dramatique"

actu.fr, dimanche 3 mars 2024, 413 mots

Une classe est menacée de fermeture, à l'école Catherine-Paysan de Bonnétable, pour la deuxième année consécutive. Un dénouement que ne peut envisager le maire, Marie-Laure Plever.



Lundi 19 février, Marie-Laure Plever, maire de Bonnétable, est allée devant la Préfecture de la Sarthe pour dire son mécontentement face à la fermeture annoncée d'une classe à Catherine-Paysan, accompagnée d'élus, et parents d'élèves.

"Une fermeture de classe, pour la deuxième année consécutive, serait absolument dramatique pour Bonnétable." Marie-Laure Plever maire de la commune, n'a pas mâché ses mots, en fin de conseil municipal, mercredi 21 février 2024.

Et pour cause, pour la rentrée scolaire 2024-2025, l'école élémentaire Catherine-Paysan est sous la menace d'une fermeture de classe, selon la carte scolaire. Lundi 19 février 2024, la maire, mais aussi des élus et parents d'élèves se sont retrouvés devant la Préfecture du Mans, pour manifester leur mécontentement face à cette annonce.

Maire-Laure Plever, maire de Bonnétable : "nous ferons tout pour sauver notre classe"

"J'ai rencontré, avec la directrice de l'école, l'inspectrice académique en début d'année, il nous manquait douze élèves pour la rentrée prochaine", livrait Marie-Laure Plever, une fois l'ordre du jour du conseil épuisé.

L'élue avoue cependant : "Nous sommes toujours sur la sellette mais certaines classes ont déjà été sauvées. Nous restons positifs et ferons tout pour sauver notre classe."

Une deuxième fermeture consécutive "lourde de conséquences"

Pour l'élue, une nouvelle fermeture serait "lourde de conséquences, y compris pour le corps enseignant. Nous avons douze élèves en Ulis à l'école élémentaire mais aussi des enfants avec des difficultés d'apprentissage. On sait tous que s'ils n'ont pas de bonnes bases en élémentaire, l'échec au collège sera encore pire pour eux".

Marie-Laure Plever, qui s'avoue "très touchée par ce sujet", a écrit "aux élus en haut-lieu, mais aussi au sous préfet et au préfet".

"Qu'on nous laisse un sursis d'un an"

Et de marteler : "Je n'ose même pas imaginer cette fermeture de plus qui induirait de se retrouver à trois classes au lieu de quatre sur la maternelles. On va se battre, on se doit tous de nous battre, c'est un travail collectif de recommandation pour des inscriptions dans nos écoles. Qu'on nous laisse une chance, un sursis d'un an d'autant que des initiatives sont prévues, avec la directrice. Tout le conseil municipal est à fond derrière les enseignants et parents d'élèves."

Bonnétable - Après 3 000 entrées en 2023 le festival la Bonn'Zik revient cet été

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 2 mars 2024, 358 mots

Le Collectif 110 fait le bilan du festival et dévoile le programme 2024. N«otre festival, La Bonn'Zik, est un succès grandissant avec en 2023 plus de 3 000 entrées comptabilisées sur cinq dates, » précise avec fierté le président du Collectif 110, Sylvain Pasquier.

250 demandes d'artistes ont été reçues pour venir au festival

Une satisfaction partagée par l'ensemble des membres du collectif. « Nous sommes ravis de constater l'augmentation du nombre d'artistes qui souhaitent participer à notre festival, comme en témoignent les 250 demandes reçues à la fin de la saison dernière. Ce succès, nous le devons aussi à nos 80 bénévoles dévoués et à la vingtaine d'associations locales qui nous soutiennent tout au long de l'événement. Sans oublier, bien sûr, notre public toujours plus nombreux »,

La proximité avec les artistes et l'atmosphère conviviale du festival séduit aussi bien les petits que les grands.

Côté finance, l'association a déjà investi 15 000 € pour la prochaine saison, mais les comptes demeurent équilibrés, grâce notamment aux subventions de la municipalité, de la Région, aux encarts publicitaires, aux contributions des commerçants et artisans locaux, ainsi qu'aux dons des participants, qui ont atteint 1 200 € en 2023.

Yohan Launay en ouverture du festival le 28 juin

L'organisation d'un événement repose sur l'équipe du Collectif 110, Guillaume, Sabrina, Guillaume, Marine et Sylvain, ainsi que sur la mobilisation des associations locales, qui mettent à disposition chacune 4 à 5 bénévoles par vendredi pour assurer, la buvette et la restauration. « À la fin du festival, les bénéfices de la buvette sont redistribués à toutes les associations participantes », précise Sylvain, reconnaissant, en précisant que, « Certaines associations vont même jusqu'à refuser cette somme, et nous les en remercions chaleureusement. »

Le programme

Vendredi 28 juin, École de musique Maine Saosnois ainsi que le chanteur Yohan Launay.

Le 5 juillet, Robin Cavailles et Maracujah.

Le 12 juillet, Susanoo et fanfare Mouv'N Brass, Rue de la soif.

Le 19 juillet, soirée en collaboration avec la Communauté de Communes Maine Saosnois, le programme reste à ce jour une surprise.

Pour la dernière date, le 26 juillet, Grisby Band et Bastringue General.



Début de la 5e édition de ce festival, le vendredi 28 juin 2024. © Archives LE Maine Libre